LES ARCHIVES DE PROGRAMMES À RADIO-CANADA, C'EST QUOI?

Cette question, qui m'est aussi souvent posée par des personnes de l'extérieur que par des gens de Radio-Canada, me révèle que les Archives de programmes sont mal connues et surtout mal perçues. Et cela s'explique en regard des facteurs suivants: en premier lieu il s'agit d'un jeune service qui a dû oeuvrer avec des moyens modestes pour établir ses bases et qui n'a commencé à justifier son existence et à prouver son utilité que depuis environ cinq ou six ans; en outre il y a le fait que d'autres services, comme la cinémathèque, la magnétothèque, la discothèque, et la magnétoscopie, conservent du matériel d'émissions, ce qui contribue à créer quelque confusion dans l'esprit des non-initiés; enfin dans la terminologie qui nous identifie, le mot "archives" n'est pas utilisé dans son sens générique, puisque c'est le mot "programme" qui définit notre orientation et le rôle qui nous incombe comme ressource de production.

Historique

Mais avant de définir davantage les Archives de programmes de Radio-Canada, il serait sans doute opportun d'en faire un bref historique. Aujourd'hui, l'enregistrement est chose commune; mais il n'en était pas ainsi aux origines de la radio. Pendant ses premières années d'existence Radio-Canada fit peu d'enregistrements de ses émissions. D'ailleurs, les artisans de la radio ne se préoccupaient pas vraiment de préserver ce qui pouvait être valable ou significatif pour l'avenir; ils songeaient avant tout, et c'est compréhensible, à produire, à créer. Toutefois la nécessité pour les têtes de réseaux de fournir des émissions à leurs stations, pour diffusion en différé, suscita bientôt des enregistrements de plus en plus nombreux. D'autres motifs de production s'ajoutèrent, favorisant la multiplication des enregistrements. Dans tout cela, les exigences documentaires ou historiques comptaient pour bien peu. On enregistrait, on entassait, puis on détruisait. Il n'existait pas vraiment de principes de conservation. La Discothèque était dépositaire des disques d'émissions comme des disques commerciaux.

Heureusement, la Discothéquaire en chef de l'époque, Mlle Marie Bourbeau, qui possédait un sens aigu de la valeur de nos émissions vis-à-vis les besoins de notre production, sauva du naufrage plusieurs documents sonores. Par ses soins une collection permanente d'enregistrements sur disques fut constituée et dotée d'un système sommaire de catalogage. D'autre part des réalisateurs commencèrent à conserver leur "produit" à portée de la main, envisageant la possibilité d'une utilisation future, soit pour fin de documentation, soit pour insertion dans un programme, où encore à cause de la portée historique d'un événement ayant fait l'objet d'une émission.

L'avènement de la bande magnétique remit l'éphémère à l'honneur; c'était si simple d'effacer. En l'absence de règles rigoureuses en matière d'archives, on effaçait allégrement pour toutes sortes de bonnes raisons: économie, manque d'espace, etc... Puis ce fut l'avènement de la télévision où, similairement à la radio du début, la production s'effectuait presqu'entièrement en direct. Ici encore ce furent des impératifs de production et de diffusion qui déterminèrent le nombre et la nature des enregistrements. En conséquence, des émissions qui auraient dû être enregistrées et conservées ne le furent pas et vice-versa. Enfin après plus de vingt cinq années de radio et dix ans de télévision, on commença

à s'émouvoir en haut lieu. Une étude révéla de graves lacunes dans la sélection, la conservation, le classement et l'utilisation du matériel d'émissions accumulé au cours des années. La Société Radio-Canada décida donc d'instituer des services d'Archives spécialisées en programmes, à Toronto et à Montréal. Un embryon de service fut formé à Toronto au début de 1959. Pour les réseaux français, c'est à la fin de 1963 que les Archives de programmes virent le jour.

Les Archives à Montréal reçurent en naissant un lourd héritage: plus de 20,000 enregistrements, représentant 27 années de radio. Comme je le disais précédemment, il n'existait qu'un catalogue sommaire de la collection. Il fallait donc tout reprendre pour assurer la rentabilité de ces archives sonores; il fallait établir des normes de sélection et de conservation et mettre au point des méthodes de travail. Devant l'ampleur de la tâche, il fut convenu de n'aborder que plus tard le domaine de l'image, c'est-à-dire la télévision. Celle-ci n'a pas pour autant été ignorée, car lorsque la trame sonore d'une émission de télévision peut constituer un document valable, nous nous en procurons un enregistrement-témoin.

Dans la sélection, la classification et la conservation des "oeuvres", un service d'archives de programmes ressemble à une bibliothèque, mais avec des particularités bien marquées. Ainsi on peut habituellement se procurer un livre dix ou quinze ans après sa parution. Mais une émission étant un fait unique et les ondes étant fugitives, il faut choisir à l'avance ce qu'il y a lieu d'acquérir, pour en faire l'enregistrement. Présentement 90 heures d'émissions sont enregistrées chaque semaine spécifiquement pour les Archives de programme. Ces heures se répartissent comme suit: 39 heures au réseau AM, 29 heures au réseau FM, et 22 heures de trame sonore d'émissions télévisées. Notre collection s'accroit ainsi au rythme moyen de 5,700 enregistrements par année. Cela représente évidemment une bien modeste partie (soit 25%) de la production de nos réseaux français. La question du choix se pose donc. A cet égard des critères de sélections, auxquels je reviendrai d'ailleurs, ont été établis afin de réduire l'arbitraire au minimum. Toute la gamme des émissions se retrouve donc aux Archives: les radioromans et les émissions de sport y ont des échantillons. Et si les émissions documentaires et historiques prédominent, l'actualité politique, sociale, et artistique du Canada français y occupe également une large place.

Les archives aujourd'hui

Ceci étant dit, nous pouvons définir les Archives de programmes à Radio-Canada comme étant un service qui, en oeuvrant dans le passé et le présent en fonction de l'avenir, se doit d'être prioritairement une ressource rentable de production d'émissions. Et bien que dans une certaine mesure nos objectifs puissent recouper ceux d'organismes archivistiques plus généralisés, notre mandat est fort différent. Ainsi, qu'il s'agisse d'histoire nationale ou internationale, ou encore de l'historique de notre entreprise, nos préoccupations se limiteront aux événements qui ont fait l'objet d'une émission sur nos ondes. Et il en va de même pour les différents aspects de notre patrimoine culturel et artistique. Le premier rôle des Archives de programmes demeure toujours de rendre accessible aux responsables de notre production les richesses de nos réalisations passées. Car à l'instar de toute richesse naturelle, nous estimons que la richesse naturelle qui est propre à notre entreprise n'enrichira personne si elle n'est pas

systématiquement et rationnellement exploitée.

Dans cette optique alors, nos archives ne se veulent pas, et n'ont effectivement rien d'un musée, car il y règne souvent une activité fébrile déclenchée par les exigences de l'actualité. Les 16,000 disques et quelques 22,000 bandes magnétiques qu'elles possèdent, et qui représentent environ 40,000 émissions, ne sont ni de simples souvenirs, ni des objets de curiosité, comme en témoignent d'ailleurs les 1008 demandes de service reçues en 1975, et qui représentent 2080 documents sonores qui ont servis directement ou indirectement à la production d'émissions courantes. Et nous n'incluons pas dans cette dernière statistique les émissions diffusées en reprise. En plus, nombre de concepteurs, de réalisateurs, de recherchistes, etc., etc... viennent constamment se documenter, ou encore s'inspirer d'émissions passées pour en produire de nouvelles.

Les critères de selection

Non seulement nos émissions qui traitent d'événements historiques représent-elles des documents uniques sur la vie canadienne, ses personnalités et les événements qui s'y déroulent, mais il peut arriver que la diffusion même de ces émissions puisse être considérée comme un événement historique en soi. De tels dossiers de l'actualité deviennent donc une ressource de production de premier choix. Du point de vue sociologique, si l'on exclut les heures passées au travail et au sommeil, les Canadiens consacrent plus de temps à écouter la radio et à regarder la télévision qu'à toute autre activité, et par nos sondages nous scrutons les réactions de notre auditoire de façon constante. Cette interraction entre le diffuseur et les consommateurs de programmes permet de cerner le climat sociologique de différentes époques, lequel climat se réflète dans nos émissions, qui en retour constituent une ressource de production de haute importance. Au niveau artistique, la programmation de la radio et de la télévision de Radio-Canada constitue une collection imposante de documents témoignant d'une forme d'art très importante, et qui rejoint peut-être plus que toute autre, toutes les couches de la société. Ces émissions sont fort précieuses pour fins de rétrospectives, de reprises, de recherches, de formation du personnel de production et d'autres buts aussi importants. Enfin la radio et la télévision sont des instruments tout désignés pour véhiculer notre culture et vulgariser les sciences modernes, et les émissions de cette nature représentent une richesse que nous ne saurions sous-estimer et à laquelle notre sélection ne manque certes pas d'accorder la place qui lui revient.

Dans la catégorie historique, la sélection des émissions se fait suivant leur valeur immédiate ou à longue échéance, en qualité de sources de l'histoire soit du Canada, soit du monde en général, soit de la radio ou de la télévision de Radio-Canada. Pour ce qui est de l'histoire de Radio-Canada, la sélection vise à conserver des documents d'événements marquants dans l'évolution de notre radio ou de notre télévision. Quant à l'histoire du Canada, la sélection porte sur des émissions qui ont valeur de ressource dans le domaine des affaires, de l'histoire, ou de la biographie contemporaine. Pour ce qui est de l'histoire universelle, les mêmes critères s'appliquent mais du point de vue international.

Quant au choix des émissions qui se regroupent dans la catégorie sociologique, les considérations d'ordre historique ou artistique n'entrent pas en ligne de compte. Il n'y a pas à se demander si telle ou telle émission a été bonne ou mauvaise, historique ou banale. Certaines émissions à caractère éducatif ou d'affaires publiques seront toutes conservées. Et afin d'éviter tout préjugé de notre part, il sera retenu des autres séries des spécimens de tous les genres d'émissions. Le nombre d'émissions conservées pour chaque année est proportionnel au temps que chaque série occupe à l'horaire, à sa popularité, et à son indice de satisfaction auprès de l'auditoire. Il va de soit que l'on tente de retenir comme échantillon les émissions les plus significatives à l'intérieur d'une série. Dans la catégorie artistique la sélection porte sur les émissions spécialement réussies sous le rapport artistique, et aussi technique. Le seul critère déterminant est l'excellence. Dans les domaines culturel, et scientifique, nous conservons présentement toutes nos émissions, parce qu'elles constituent une source inestimable de référence et de documentation. Enfin, complémentairement aux catégories principales, certaines émissions seront sélectionnées simplement en raison de leur valeur comme sujet d'étude ou d'analyse.

Après cet énoncé, l'on conçoit aisément que de tels critères de sélection ne nous exemptent pas pour autant d'un constant exercise de jugement pour en arriver à un choix judicieux des émissions à conserver, car ces critères doivent être continuellement évalués et interprétés en regard de notre production courante et en anticipation des besoins futurs. Il faut noter cependant qu'il entre dans la sélection que nous faisons un certain degré de collégialité, puisque nous consultons nos différentes autorités responsables des programmes avant d'en arriver à un choix final, ceci surtout en début de saison de diffusion.

Le catalogage

La qualité d'une collection, quelle qu'elle soit, perd tout son sens si cette collection est inutilisée et inutilisable. Pour qu'elle puisse donc être exploitée à sa juste valeur elle doit être dotée d'un mécanisme d'indexage et de classification qui concorde avec les besoins des usagers, en l'occurence les responsables de la production à la Société Radio-Canada. Or il arrive souvent que les besoins de documents sonores ne se précisent qu'en cours de production. D'autre part dans les domaines de la nouvelle et de l'actualité (nos clients les plus assidus) ce sont toujours les impératifs de dernière heure qui prédominent. Aux Archives de programmes, tout en s'inspirant des techniques de la bibliothéconomie, l'on a conçu un catalogue de fichiers qui puisse regrouper trois qualités essentielles: efficacité, simplicité, et rapidité d'utilisation. Il serait superflu d'élaborer sur l'aspect de l'efficacité, qualité primordiale de tout système digne de ce nom. Quant à la simplicité, elle permet aux non-initiés, recherchistes, documentalistes, réalisateurs, etc...ainsi qu'à notre personnel interne de s'y retrouver facilement, qu'il s'agisse de recherches d'une part, ou de la mise à jour continuelle d'autre part. Enfin c'est la rapidité d'utilisation qui nous permet de jouer le rôle qui nous incombe au niveau de la fabrication des émissions.

Brièvement, notre système fonctionne de la façon suivante. A partir de l'écoute des émissions, une fiche chronologique est préparée par nos recensionnistes, et qui contient les renseignements pertinents: titre de l'émission, identification Radio ou TV, sous-titre, date de diffusion, minutage, sujets traités, résumé du contenu, les noms des participants et du réalisateur. Le classement des bandes magnétiques et des disques dans notre espace de rangement correspond à cet ordre chronologique. Ce fichier de base est complété par trois fichiers alphabétiques. Le premier se rapporte aux noms de toutes les personnes

ou groupes qui ont participé aux émissions que nous conservons, ne fusse qu'une fois. Le second regroupe toutes les émissions de la collection par ordre de titre, et le troisième contient les sujets traités dans nos émissions. Ce fichier de vedettes-matière se conforme au répertoire des Vedettes-matière de l'Université Laval.

Quant aux normes de conservation elles n'ont pas encore été précisées parce que jusqu'ici le besoin ne s'en est pas fait sentir. Toutefois comme l'espace de rangement dont nous disposons n'est pas extensible, l'on entreprendra bientôt la tâche de formuler une politique de rétention conforme à notre mandat. Je m'empresse toutefois de rassurer les archivistes et les historiens en vous affirmant que le moment venu d'élaguer notre collection, aucun document de valeur ne sera détruit. En effet un protocole d'entente a été récemment conclu entre la Société Radio-Canada et les Archives Publiques du Canada, qui prévoit que cet organisme, selon un mécanisme à établir, pourra devenir le dépositaire de nos programmes de valeur archivistique. L'un des multiples avantages d'un tel arrangement sera de nous permettre de disposer de l'espace nécessaire pour nos documents à forte utilisation, sans pour autant être obligés d'amputer le patrimoine de la radio et de la télévision de témoignages hautement valables mais d'utilisation moins fréquente.

Fonctionnement

Pour accomplir le travail notre main-d'oeuvre se compose du chef des Archives de Programmes, d'un chef-adjoint qui est aussi bibliothécaire, d'une bibliotechnicienne responsable du fichier avec trois commis préposés aux tâches cléricales qui en découlent, d'un agent de référence pour répondre aux demandes de la production, avec un commis affecté aux tâches cléricales relatives aux acquisitions et à la circulation des documents, et de six recensionnistes chargés de faire l'écoute et le résumé écrit des émissions; soit quatorze personnes en tout. Nous ne disposons pas encore d'un catalogue imprimé. Toutefois nous sommes présentement à inventorier nos quelques 75,000 fiches et grâce à l'apport de l'informatique nous serons bientôt en mesure de publier un catalogue dont les divisions reflèteront celles de nos secteurs de production: musique, dramatique, culturel, etc.

Au sujet des modalités d'ordre technique, qu'il suffise de mentionner que nous disposons d'une salle équipée des appareils nécessaires pour le repiquage, le remontage, et le doublage des bandes magnétiques et des disques et évidemment nous avons les services d'un technicien pour accomplir ces tâches. Nos enregistrements sont du type unipiste, ce qui correspond le mieux à nos techniques de production.

Conclusion

Pour terminer, j'aimerais profiter de l'occasion qui s'offre d'expliciter un fait qui "a priori" peut paraître paradoxal, à savoir que même si Radio-Canada est un organisme publique, ses archives de programmes ne sont pas, et ne doivent pas être considérées comme des archives publiques, nonobstant quelques rares occasions où nous avons, sous toute réserve d'ailleurs, accordé notre collaboration à des organismes extérieurs. D'aucuns y verront un état de chose d'autant plus aberrant qu'une bonne partie de nos opérations sont financées à même les deniers publiques. Or ce qu'il importe de bien comprendre c'est que les deniers que reçoit la Société Radio-Canada ne doivent servir qu'à l'exécution de

son mandat, qui est de fabriquer les meilleures émissions possibles, au meilleur coût possible, et par les moyens les plus efficaces possibles. Radio-Canada peut donc établir des services, qu'il s'agisse de finance, d'administration, de ressources humaines, d'ingénierie, et d'archives de programmes bien entendu, mais à la seule condition qu'il s'agisse là d'outils qui lui servent à atteindre son objectif global.

Par ailleurs d'autres organismes aussi publiques que Radio-Canada, financés par des deniers de même provenance, ont été institués spécifiquement dans le but de maintenir des services d'archives publiques. Il demeure donc dans l'ordre des choses de laisser chacun s'acquitter du mandat qui lui revient, non seulement en conformité des lois qui ont sanctionné la création de tels organismes, mais aussi pour éviter une duplication des tâches, duplication à la fois superflue et onéreuse pour le contribuable canadien. Par conséquent nous ne disposons donc pas, aux Archives de programmes, des ressources nécessaires pour fournir au public les services qu'il souhaiterait obtenir et nous ne pouvons acquiescer, souvent à regret, aux nombreuses demandes provenant de l'extérieur de notre entreprise.

Toutefois la Société Radio-Canada ne sous-estime nullement les richesses véhiculées par sa programmation, et demeure parfaitement consciente des responsabilités qui en découlent. Aussi, ses plus hautes autorités explorent-elles présentement les divers moyens possibles pour en arriver à un modus vivendi qui tienne compte de ses exigences et ses contraintes, tout en lui permettant de jouer le rôle qui lui incombe au temps présent, comme à l'égard des générations futures.

C.Y. Bourgon